



Des dérives sont toujours possibles

Un site Web outre-Atlantique détourne les cartes Internet pour pointer du doigt les auteurs d'agressions sexuelles... Et bien d'autres dérives sont possibles ! La cartographie sur Internet mène à de nombreux excès. « *Il s'appelle Francis H., voici sa dernière adresse connue, celle de son dernier employeur...* », précise une bulle sur la carte de Chicago (Mapsexoffenders.com). « *Techniquement, d'autres dérives sont possibles. Un moteur de recherche en ligne peut faire du datamining sur les requêtes géographiques et revendre ces informations ciblées à quelques annonceurs* », note Pierre Caron, consultant en intelligence économique au Lexsi, cabinet d'audit et de conseils en sécurité informatique. En pratique, les grands moteurs sont rarement détournés de leur vocation initiale. La technique de *cross-site scripting* apporte cependant une possibilité qui peut s'avérer tout à fait effrayante : via quelques liens piégés bien placés, un pirate pourrait intercepter les informations transmises au moteur de recherche pour les stocker et les utiliser à son

profit. Autre piège méconnu du moteur de recherche classique, il indexe d'anciens messages diffusés sur des forums vieux de plusieurs années. Les auteurs des messages ne maîtrisent pas la diffusion de leurs propres opinions... Le moteur génère plusieurs traces dans l'historique local de l'ordinateur, ainsi que chez l'hébergeur. La navigation de l'internaute produit aussi des statistiques de fréquentation des sites Web. C'est d'ailleurs l'une des méthodes d'indexation des sites retenue par les moteurs de recherche. Mais le principal danger provient des fausses barres d'outils de recherche. Elles simulent une « toolbar » classique pour installer un cheval de Troie redirigeant les requêtes vers des sites peu recommandables : « *C'est la porte ouverte vers tous les contenus illicites, le détournement de cookies, de sessions et le vol de mots de passe* », ajoute Thomas Gayet, responsable de la veille technologique du Lexsi. Comment faire en sorte que nos recherches sur le Web ne trahissent pas notre vie privée ? Il faut rester vigilant vis-à-vis des réseaux et des postes de travail qu'on ne contrôle pas, supprimer l'historique de navigation et limiter certains types de cookies dans le navigateur. Quant à utiliser des services d'anonymat, cela peut poser un problème légal. « *Si j'ai une recherche personnelle à faire, je l'effectue depuis mon domicile* », recommande Pierre Caron.

O. B.